



RAPPORT ANNUEL 2025

« SE RÉUNIR EST UN DÉBUT, RESTER ENSEMBLE EST UN PROGRÈS,
TRAVAILLER ENSEMBLE EST LA RÉUSSITE. »

HENRY FORD


AGOEEER
ASSOCIATION GENEVOISE
DES ORGANISMES D'ÉDUCATION,
D'ENSEIGNEMENT ET DE RÉINSERTION



En cliquant sur ces signes,
vous accédez directement au contenu.

 **ÉDITORIAL** par Philippe Bossy, président

 **YOUVITA** Une voix nationale au service du terrain

 **GOVERNANCE ET AXES
DE TRAVAIL 2025-2030** Un tournant important pour l'AGOEER

 **ACTION! SOCIAL** Une nouvelle vitrine pour le secteur


 **L'AGOEER -
SES COMMISSIONS** Retour sur les travaux menés en 2025.


 **COMMISSION
DES RELATIONS EXTÉRIEURES** Les comptes 2025 sont à l'équilibre.

 **COMMISSION CCT
ET COMMISSION PARITAIRE**

 **COMMISSION
D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**

 **COMMISSION DE
PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE**

 **COMMISSION FORMATION
ET PROMOTION DES MÉTIERS**

 **LES FINANCES
DE L'ASSOCIATION** Les comptes 2025 sont à l'équilibre.

 **LES MEMBRES
DE L'AGOEER** L'AGOEER c'est...

 **IMPRESSUM** Remerciements

EDITO

Philippe Bossy, Président

L'année 2025 marque un tournant important pour l'AGOEER. L'année se termine avec la reconnaissance de cinq axes d'action fondamentaux, qui ouvrent une nouvelle phase stratégique pour la faïtière. Dès 2026, un important travail de réflexion sera mené avec les membres autour de la gouvernance, de l'organisation et des ambitions de l'AGOEER à l'horizon 2030.

Depuis soixante ans, l'AGOEER accompagne les évolutions de l'éducation spécialisée, de la pédagogie spécialisée et de la réinsertion, avec la volonté constante de rester au plus près des réalités du terrain et des besoins des personnes accompagnées.

Car le secteur traverse aujourd'hui une période de profondes transformations. Les besoins des enfants et des jeunes évoluent, les situations se complexifient, les parcours se fragilisent. Les institutions doivent faire face à des enjeux importants de recrutement, d'attractivité des métiers, d'adaptation des dispositifs et à un environnement toujours plus normatif.

Mais ces défis révèlent aussi une force essentielle du secteur : sa capacité d'innovation. Chaque jour, les organisations réinventent leurs pratiques, cherchent de nouvelles réponses et développent des

accompagnements plus souples, plus individualisés et plus proches des réalités vécues par les jeunes et leurs familles.

À travers ses commissions, l'AGOEER contribue pleinement à cette dynamique. Véritables espaces de réflexion, de coordination et de construction collective, elles jouent un rôle central dans l'évolution du secteur. Que toutes les personnes qui s'y investissent soient ici chaleureusement remerciées.

Le renforcement des collaborations avec les partenaires nationaux, romands, cantonaux et les collectivités publiques demeure indispensable. Le secteur social avance grâce au dialogue, au partage d'expériences et à la capacité des acteurs à construire ensemble des réponses adaptées aux besoins de la population.

Dans ce contexte, le soutien aux pratiques professionnelles et le développement de la formation prennent une importance croissante. L'AGOEER entend poursuivre cet engagement, notamment grâce à sa capacité à mutualiser les compétences et les formations au bénéfice de ses membres.

L'avenir du secteur dépend également de sa capacité à susciter des vocations. La

participation de l'AGOEER à la Cité des Métiers 2025 a ainsi constitué un moment fort de l'année. Faire découvrir les métiers du social, montrer leur richesse et leur utilité, rappeler qu'ils sont avant tout des métiers de lien, d'accompagnement et de sens : voilà un enjeu essentiel. Accompagner des enfants et des jeunes à besoins particuliers demande beaucoup d'énergie, d'engagement et d'humanité. Mais c'est aussi un travail profondément porteur de sens. Voir un jeune reprendre confiance, gagner en autonomie ou retrouver la possibilité de construire un projet constitue une source de motivation et de reconnaissance importante.

C'est dans cette même volonté de mieux faire connaître les réalités du terrain que l'AGOEER a choisi de s'engager dans l'émission Action! Social diffusée sur Léman Bleu. En contribuant à cet espace de dialogue et de sensibilisation, la faïtière souhaite participer à une meilleure compréhension des enjeux sociaux et à une valorisation du travail accompli chaque jour par les institutions et les professionnel-le du secteur.

Enfin, l'AGOEER pourra s'appuyer sur des finances saines et un secrétariat associatif solide pour poursuivre ses projets et en développer de nouveaux. Cette stabilité

constitue un levier important pour accompagner les évolutions à venir.

Le monde change rapidement, et le secteur social avec lui. Mais une chose demeure inchangée : les enfants, les jeunes et leurs besoins doivent rester au centre des réflexions, des projets et des engagements. C'est cette conviction qui continue de guider l'action de l'AGOEER.



YOUVITA: UNE VOIX NATIONALE AU SERVICE DU TERRAIN



Pour un membre AGOEER qui connaît encore peu YOUVITA, comment décririez-vous en quelques mots votre rôle au niveau suisse ?

YOUVITA est l'association nationale des prestataires de services pour les enfants et les jeunes. Nous représentons environ 370 organisations actives dans la protection de l'enfance, le handicap, la petite enfance ou encore l'accompagnement ambulatoire. Notre rôle est à la fois politique, stratégique et professionnel : défendre les intérêts du secteur auprès des autorités fédérales, renforcer les conditions-cadres, soutenir les institutions avec des outils concrets et faire entendre, au niveau national, les réalités du terrain. Nous jouons aussi un rôle de mise en réseau entre les cantons afin de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux que YOUVITA défend pour les institutions accompagnant des enfants et des jeunes ?

Les défis se multiplient : pénurie de personnel qualifié, complexification des

situations des enfants et des familles, santé mentale, transitions vers l'âge adulte ou encore pression financière sur les institutions. YOUVITA agit pour améliorer les conditions-cadres politiques et professionnelles, renforcer la qualité de l'accompagnement et soutenir les institutions dans leurs transformations. Nous travaillons aussi sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfance et le développement de standards communs à l'échelle suisse, en collaboration avec des partenaires fédéraux et intercantonaux.

Comment voyez-vous la complémentarité entre une faïtière cantonale comme l'AGOEER et une organisation nationale comme YOUVITA ?

Les deux niveaux sont indispensables car complémentaires. Les associations cantonales comme l'AGOEER connaissent les réalités concrètes du terrain, les spécificités locales et les enjeux politiques cantonaux. YOUVITA apporte une coordination nationale, une représentation auprès des instances fédérales et une mise en réseau intercantonale. La participation active des associations cantonales dans la structure nationale est essentielle afin de porter

ensemble certains enjeux communs à toutes les régions. Cette articulation permet aussi de faire remonter les besoins du terrain et de redescendre des outils et positions utiles aux institutions.

Au-delà du plaidoyer, qu'est-ce qu'un membre peut concrètement retirer de YOUVITA ?

YOUVITA propose des ressources directement utiles aux institutions et aux professionnel·les : guides pratiques, outils qualité, formations, veille politique et juridique, plateformes d'échange et accompagnement sur différentes thématiques. Nous développons aussi des projets concrets comme Kidlex sur les droits de l'enfant ou MemoryBox autour du travail biographique avec les jeunes placés. Dans le cadre d'ARTISET, différentes prestations nationales sont également proposées et certaines sont progressivement développées et adaptées aux réalités de la Suisse romande. L'objectif est d'apporter un soutien stratégique et opérationnel aux acteurs du terrain.

GOUVERNANCE ET AXES DE TRAVAIL 2025-2030

[Retour au sommaire](#)

L'année 2025 ouvre une nouvelle phase pour l'AGOEEER. Forte d'une histoire débutée en 1965 et d'une capacité constante à évoluer avec les réalités du secteur, la faïtière entend engager, dès 2026, un important travail stratégique avec ses membres. Cette démarche visera notamment à consolider son organisation, à faire évoluer son fonctionnement et à lui donner les moyens de porter ses ambitions dans un contexte en pleine transformation. La nouvelle présidence ainsi que les axes de travail définis pour la période 2025–2030 constituent les premières bases de cette dynamique collective tournée vers l'avenir.

Lors de son Assemblée générale de juin 2025, l'AGOEEER a procédé au renouvellement de sa présidence, conformément au principe de présidence tournante adopté en 2023, prévoyant des mandats de deux ans.

À cette occasion, Monsieur Philippe Bossy, Secrétaire général de l'ASTURAL et jusqu'alors vice-président de l'AGOEEER, a repris la présidence pour la période 2025–2027. Son expérience du secteur, sa connaissance fine des enjeux éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques ainsi que son engagement de longue date constituent des atouts précieux pour accompagner les travaux de la faïtière.

Monsieur Patrick L'Hôte, président sortant, poursuit quant à lui son engagement au sein de l'association en assumant désormais la vice-présidence. Cette transition s'inscrit dans une logique de continuité, de complémentarité et de partage des responsabilités.

À travers ce fonctionnement, l'AGOEEER poursuit une gouvernance collaborative, attentive aux réalités du terrain et soucieuse de renforcer les synergies entre ses membres.

Dans la continuité de cette dynamique, la nouvelle présidence, en lien étroit avec le secrétariat, a proposé plusieurs axes de travail pour la période 2025–2030. Ceux-ci s'articulent notamment autour du renforcement des formations de soutien aux pratiques professionnelles, de la réflexion sur la pénurie de personnel et les enjeux d'attractivité du secteur, ainsi que du développement d'indicateurs pertinents dans le cadre des contrats de prestations.



ACTION! SOCIAL **UNE NOUVELLE VITRINE** **POUR LE SECTEUR**

En 2025, l'AGOEEER a choisi de s'engager comme contributrice à l'émission Action! Social, diffusée sur Léman Bleu Télévision, pour la saison 2025–2026.

À ce titre, elle participe à la conception éditoriale des dix émissions de la saison, aux côtés d'autres acteurs du canton, autour de thématiques majeures de l'action sociale à Genève. Les premiers épisodes ont notamment porté sur la formation des jeunes et les enjeux liés au logement.

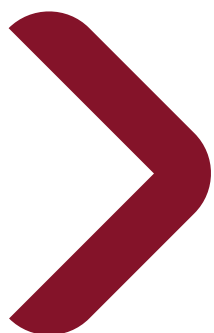
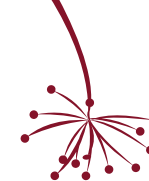
Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de l'AGOEEER de contribuer à une meilleure visibilité du secteur social, en mettant en lumière les réalités de terrain, les défis rencontrés et les réponses apportées par les institutions. L'émission, conçue comme un espace d'information et de sensibilisation à destination du grand public, vise à renforcer la compréhension des enjeux sociaux et à valoriser les dynamiques à l'œuvre dans le canton.

La collaboration avec les différents contributeurs constitue par ailleurs un cadre d'échange riche et constructif, permettant de croiser les regards et de faire émerger des approches complémentaires au service d'une meilleure lisibilité du secteur.

L'émission est à retrouver sur Léman Bleu :



action!
SOCIAL



L'AGOEEER- SES COMMISSIONS

Afin de participer activement à l'évolution de la politique cantonale en matière d'éducation et d'enseignement spécialisé, mais aussi en matière de formation et plus généralement de politique sociale, l'AGOEEER fonctionne par commissions. Celles-ci couvrent les axes stratégiques en lien avec la mission de l'AGOEEER.

Chacune d'elles est pilotée par un membre de l'Assemblée générale, directeur ou secrétaire général, et est composée de membres utiles à la thématique, qui ne sont pas forcément des directeurs. Les commissions rédigent une feuille de route en fonction de leurs objectifs et rendent compte à l'assemblée générale lors des 6 séances prévues annuellement.

- > **Relations extérieures (Etat, partenaires)**
Patrick L'Hôte
- > **CCT et commission paritaire**
Patrick L'Hôte
- > **Éducation spécialisée**
Philippe Bossy
- > **Pédagogie spécialisée**
Roland Russi et Olivier Girardet
- > **Formation et promotion des métiers**
Jérôme Laederach, a.i.
- > **Commission de gestion**
Marina Vaucher
- > **Commissions par projets**
Marina Vaucher

Vous trouverez ci-après un aperçu des actions menées en 2025.



COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Un réseau de collaborations à plusieurs niveaux

L'AGOEEER entretient des liens réguliers avec les faïtières nationales, romandes et cantonales actives dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et du social.

Au niveau national, les échanges avec ARTISET, et en particulier avec YUUVITA – l'association de branche des prestataires pour les enfants et les jeunes – se poursuivent, notamment par la participation du secrétariat au Conseil de branche. Ces liens permettent à l'AGOEEER de suivre de près les évolutions liées à la protection des droits de l'enfant et d'identifier des outils susceptibles de soutenir les pratiques des institutions membres.

Au niveau romand, les collaborations avec l'AVOP, l'AVIP, l'INFRI ainsi qu'avec le canton de Neuchâtel se sont poursuivies à travers des rencontres régulières. Ces échanges témoignent de la convergence des enjeux entre cantons et ouvrent des perspectives de positionnements communs à l'échelle de la Suisse romande.

À l'échelle genevoise, l'AGOEEER participe également à des réflexions transversales avec les différentes faïtières du secteur social, contribuant ainsi à une meilleure coordination des acteurs.

Un dialogue soutenu avec les autorités cantonales

Les échanges avec l'Office médico-pédagogique (OMP) se sont poursuivis dans un climat de collaboration constructif, favorisant une meilleure articulation entre les institutions et les dispositifs publics. L'AGOEEER est par ailleurs représentée dans plusieurs commissions consultatives cantonales, notamment dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité ainsi que de l'école et de la formation. Ces engagements permettent de porter la voix des institutions membres dans les processus de réflexion et de décision. L'année 2025 a également été marquée par les travaux préparatoires aux contrats de prestations 2026–2030. Dans ce cadre, l'AGOEEER s'est attachée à valoriser la capacité d'innovation et d'adaptation de ses membres, tout en veillant à ce que les prestations reconnues répondent aux besoins du terrain.

Les discussions ont notamment porté sur la question des indicateurs, dans un contexte marqué par la diversité des organisations, ainsi que sur l'intégration d'un soutien spécifique à la formation dans les futurs contrats.

Projet Praille-Acacias-Vernets (PAV)

Le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) constitue un chantier majeur de transformation urbaine à Genève, porté par une ambition de mixité sociale. Dans ce contexte, l'AGOEEER poursuit son engagement afin de favoriser l'intégration de ses membres dans ces développements, notamment en lien avec les enjeux de locaux et de projets immobiliers.

COMMISSION CCT ET COMMISSION PARITAIRE

Les douze membres de l'AGOEEER ont pour dénominateur commun l'application d'une même CCT. Celle-ci garantit une égalité de traitement au sein de la faïtière et constitue un cadre commun favorisant la lisibilité des conditions de travail ainsi que la mobilité entre les institutions membres.

En 2025, la commission CCT a répondu aux sollicitations individuelles de ses membres à propos de l'interprétation du contenu de certains articles de la CCT et de leur application.

Par ailleurs, la commission CCT a continué à porter une attention particulière aux évolutions du contexte cantonal. Dans ce cadre, le projet G'evolue – réforme du système d'évaluation des fonctions et de rémunération du personnel de l'État de Genève – constitue un élément structurant. Lancé en 2022 à la suite d'un accord

entre le Conseil d'État et les associations représentatives du personnel, ce projet vise à revoir en profondeur les mécanismes de classification et de rémunération, avec une ambition de mise en œuvre au premier janvier 2028.

Dans ce contexte, l'AGOEEER assume pleinement son rôle de faïtière en assurant une veille active et en relayant auprès des instances concernées les spécificités du secteur social subventionné. Cette attention vise à garantir que les évolutions en cours tiennent compte des réalités de terrain et des équilibres propres aux institutions membres.



Membres de la Commission paritaire au 30.04.2025

Représentants Employeurs

Oriane Monnin, responsable RH, Fondation Aigues-Vertes

Arta Nik Manesh, directrice du foyer thérapeutique de l'Aubépine et de la Maison Sous Balme, Fondation Officielle de la Jeunesse

Patrick L'Hôte, directeur général, Fondation Sgipa

Philippe Boschung, directeur RH, Fondation Clair Bois

Luis Landrove, suppléant, directeur RH, Fondation Ensemble

Cédric Bernard, suppléant, directeur des Ateliers de la FOJ, de la Spirale et L'Escale, Fondation Officielle de la Jeunesse

Représentants Employés

Joël Varone, secrétaire syndical du SSP

Alice Lefrançois, secrétaire syndicale du SIT

Roberto Vitali, employé de la Fondation Aigues-Vertes

Flore Sautaux, employée de la FOJ

Alexandra Christina, suppléante, employée de la FOJ

Patrice Servais, suppléant, employé de la Fondation Ensemble

COMMISSION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Philippe Bossy

IGE – Évolution du modèle de financement et contrats de prestations

L'année 2025 a marqué une étape importante avec l'aboutissement des travaux de mise à jour du modèle de financement des institutions genevoises d'éducation (IGE), inchangé depuis 2011 et attendu de longue date par le secteur. Cette révision, engagée sur deux cycles de contrats de prestations, repose sur deux axes principaux : d'une part, une adaptation des moyens à l'évolution et à la complexification des besoins des jeunes accompagnés ; d'autre part, le renforcement du travail avec les familles, désormais reconnu comme une composante essentielle de l'intervention éducative.

Si ces travaux ont abouti à une proposition globalement satisfaisante pour les parties, leur mise en œuvre a été suspendue en raison du contexte budgétaire cantonal. L'année 2025 constituait ainsi la dernière année du contrat de prestations 2022–2025, dans l'attente de l'adoption d'un nouveau cadre. À ce stade, les signaux sont néanmoins encourageants : une enveloppe a été validée en commission des finances en avril 2026, laissant entrevoir une adoption par le Grand Conseil dans le courant du mois de juin.

FR17B – Situations complexes et risques de pénurie

Les travaux menés dans le cadre du groupe FR17B, en lien avec l'OCEJ, ont porté sur les situations dites « à prise en charge multiple ». Les échanges ont rapidement mis en évidence une complexification croissante des parcours, qui met en grande difficulté les structures d'accueil traditionnelles. Une évolution importante du regard a émergé : il ne s'agit plus de qualifier certains jeunes d'« incasables », mais de reconnaître des « situations d'incapacité ». Ce déplacement sémantique est essentiel, car il invite à considérer que les difficultés ne relèvent pas uniquement du jeune, mais aussi de l'environnement, des réponses proposées et de leur adéquation. Les jeunes concernés sont souvent en rupture familiale, parfois en situation de fugue, et peuvent refuser les cadres institutionnels classiques. Leurs comportements, qui s'apparentent souvent à des mécanismes de survie, viennent désorganiser les collectifs, tant du côté des autres jeunes que des équipes éducatives. Face à ces constats, le groupe de travail a exploré différentes réponses alternatives au placement traditionnel. Parmi celles-ci, des approches fortement individualisées,



inspirées notamment de dispositifs existants dans d'autres cantons, visent à partir du jeune tel qu'il est, là où il en est. L'enjeu est de proposer des formes d'accompagnement souples, qui ne reposent pas sur l'adhésion immédiate à un projet, mais sur une présence éducative progressive, au plus près de ses conditions de vie.

D'autres pistes ont également été discutées, comme le placement à domicile, avec un accompagnement éducatif intensif au sein de la famille. La question des mesures contenantes, y compris sous forme de structures fermées, a été évoquée de manière plus marginale. Si ces options ne font pas consensus, elles traduisent néanmoins la difficulté à trouver des réponses adaptées à certaines situations extrêmes, dans un cadre légal contraint.

À Genève, une trentaine de situations de ce type sont aujourd'hui identifiées, sans solution pleinement satisfaisante à ce stade. Ces travaux mettent en lumière une tension forte : les réponses actuelles restent largement curatives, alors même que les trajectoires de ces jeunes interrogent la capacité du système à intervenir plus en amont, de façon préventive. Ils invitent également à une réflexion critique sur les dispositifs existants : certaines réponses institutionnelles peuvent, malgré elles, produire de l'exclusion lorsqu'elles ne parviennent pas à s'adapter à des profils atypiques.

Dans ce contexte, le groupe FR17B poursuit ses travaux afin d'identifier des modalités d'accompagnement plus ajustées, capables de répondre à ces situations complexes sans renoncer aux principes fondamentaux de l'action éducative.

IGE – Évolutions au sein des institutions

L'année 2025 a également été marquée par des changements importants au sein des IGE. À l'Agapé, le départ à la retraite du secrétaire général, en fonction depuis de nombreuses années, a conduit à la nomination de Madame Véronique Parolini en juin 2025. Présente au sein de l'institution depuis cinq ans, Mme Parolini bénéficiait auparavant d'une expérience d'intervenante en protection de l'enfant au SPMi.

La Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) a, elle aussi, connu une transition avec l'arrivée de Madame Séverine Schifferli en janvier 2025 au poste de secrétaire générale. Mme Schifferli a notamment occupé la fonction de directrice du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant.

Ces nominations apportent des compétences solides, tant au sein de la commission de l'éducation spécialisée de l'AGOEEER qu'au niveau du secteur dans son ensemble. L'AGOEEER se réjouit de compter ces deux responsables parmi les membres de son assemblée générale, et rappelle à cette occasion le rôle historique de l'Agapé et de la FOJ au sein de l'association.



COMMISSION DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE



La Commission Pédagogie spécialisée réunit 15 membres issus des directions d'institutions privées subventionnées (IPS) pour mineurs. Elle bénéficie également de la participation de la direction pédagogique de l'Office médico-pédagogique (OMP). En 2025, Gabrielle Stiassny, directrice du service de l'enseignement, de l'évaluation et du suivi de l'élève, a participé aux travaux du groupe jusqu'à son départ. Elle a été remplacée, dès la rentrée 2025–2026, par Aline Zurn Grillon, responsable pédagogique au sein de l'OMP.

La commission s'est réunie à cinq reprises en 2025. Ces rencontres ont également été l'occasion de (re)découvrir plusieurs institutions membres : Clair-Bois Lancy, l'ÉPA de St-Cergue, la Sgipa et La Voie Lactée.

Mission et rôle de représentation

La commission a pour mission de défendre et de positionner les intérêts du secteur de l'enseignement spécialisé à Genève, dans un contexte d'évolution constante des politiques éducatives et des besoins des élèves.

Ses responsables, Olivier Girardet et Roland Russi, assurent la transmission des thématiques et problématiques à l'Assemblée générale de l'AGOEER. Quatre membres du groupe sont par ailleurs délégués dans différentes instances stratégiques :

- à l'Université, pour la Maîtrise en enseignement spécialisé (MESP) ;
- au DIP, au sein de la commission « Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité » ;
- au groupe de travail PER-EVAL de l'OMP, structuré en deux sous-groupes :
- préparation et mise en œuvre d'une formation liée au PER en enseignement spécialisé ;
- développement de l'outil PEI et d'outils d'évaluation complémentaires.

La participation active de l'OMP aux travaux du groupe constitue un levier important de coordination et de dialogue institutionnel, favorisant une compréhension partagée des enjeux du spécialisé à Genève.

THÉMATIQUES TRAITÉES EN 2025

Les échanges ont porté sur des enjeux structurants pour le secteur :

Organisation des prestations infirmières relevant du SSEJ, avec deux infirmières engagées répondant de manière satisfaisante aux besoins des IPS.

Participation aux formations sur les moyens d'enseignement romands et aux discussions des directeur-trices de l'enseignement spécialisé (Dir-ES) concernant l'orientation des élèves. Une représentante du groupe participe désormais à ces échanges.

Situations d'orientation complexes, incluant les difficultés liées à certaines situations d'élèves dites « d'incapacité ». Ces réalités interrogent les capacités d'adaptation des institutions et soulignent la nécessité de préserver la spécificité et la cohérence des projets institutionnels face à des situations toujours plus complexes.



Nouvelle sectorisation des Dir-ES dès la rentrée 2025–2026, appelée à structurer durablement le paysage.

Procédures de recrutement, tant au sein des équipes des IPS qu'à l'OMP, ainsi que les mesures d'accompagnement proposées.

Réflexions sur le bulletin scolaire et le Projet éducatif individualisé (PEI): lisibilité des documents, éventuelle harmonisation ou mutualisation avec le DIP.

Calendrier scolaire, congés et volumes horaires (28 ou 32 périodes hebdomadaires), avec la nécessité d'assurer une équivalence avec l'école ordinaire.

Usage de l'intelligence artificielle dans l'enseignement spécialisé, notamment sous l'angle des chartes et des enjeux de confidentialité.

DÉLÉGUÉS DANS LES INSTANCES

Melissa Mégevand (L'Arc, une autre école) – Maîtrise en enseignement spécialisé (MESP) et discussions Dir-ES sur l'orientation des élèves.

Véronique Auguste (Fondation Ensemble) et **Patrice Govaerts** (Astural Arc-en-Ciel) – Commission Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité.

Adrienne Ody Werner (Fondation Enfants Extraordinaires – FEE) – Groupe de travail PER-EVAL (OMP).

COMMISSION FORMATION ET PROMOTION DES MÉTIERS



La Commission Formation et promotion des métiers a pour mission de valoriser les professions du social et de soutenir le développement des compétences des professionnel·les du secteur. Elle agit à la fois sur le plan de la promotion des métiers et du renforcement des formations.

Cité des Métiers 2025: une présence stratégique

L'année 2025 a été marquée par la participation de l'AGOEEER à la Cité des Métiers – L'Expo, en partenariat avec INSOS Genève. Trois métiers ont été mis à l'honneur: maître·sse socio-professionnel·le, assistant·e socio-éducatif·ve et éducatrice.

Le stand, conçu de manière interactive, a suscité un vif intérêt. De nombreux jeunes ont pu découvrir concrètement ces professions à travers des activités participatives. Cette présence s'inscrit pleinement dans la mission de l'AGOEEER: faire connaître les métiers du social, susciter des vocations et contribuer à faire évoluer les représentations.

Une représentation active dans les instances

L'AGOEEER poursuit son engagement dans les instances académiques et institutionnelles liées à la formation, notamment au sein de la Maîtrise en enseignement spécialisé (UNIGE) et dans plusieurs commissions du DIP, dont la Commission consultative de l'école et de la formation. Ces participations permettent de porter la voix des institutions membres et de contribuer à l'évolution des dispositifs de formation.

Développement de l'offre de formation

En 2025, l'AGOEEER a renforcé son offre de formation mutualisée. La formation TECAP, consacrée à l'évaluation des compétences parentales et développée avec plusieurs partenaires (HUG, SPMi), a donné lieu à trois cycles en 2025, avec une poursuite prévue jusqu'en 2027.

Par ailleurs, une session de sensibilisation aux enjeux de l'intelligence artificielle a réuni les directions, dans une logique d'anticipation des transformations du secteur.

LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

> Bilan au 31 décembre 2025

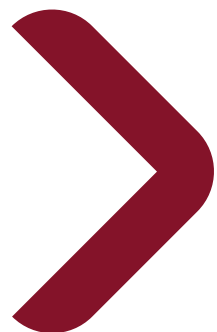
| ACTIF CIRCULANT (CHF) | 31.12.2025 | 31.12.2024 |
|---|-------------------|-------------------|
| <i>Actif circulant</i> | | |
| Trésorerie / Banque | 362 932.46 | 321 601.85 |
| Autres créances à court terme | 0.00 | 0.00 |
| Actifs de régularisation | 74 367.25 | 123 703.74 |
| Total des actifs circulants | 437 299.77 | 445 305.59 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 437 299.77 | 445 305.59 |
| PASSIF (CHF) | | |
| Autres dettes à court terme | 75.10 | 143.75 |
| Passifs de régularisation | 11 622.35 | 6 981.48 |
| Total des capitaux étrangers à court terme | 11 697.45 | 7 125.23 |
| <i>Fonds affectés</i> | | |
| Projet TECAP | 12 350.00 | 12 384.00 |
| Total des fonds affectés | 12 350.00 | 12 384.00 |
| <i>Capitaux propres</i> | | |
| Capital libre généré | 425 796.36 | 389 166.53 |
| Résultat de l'exercice | -12 544.10 | 36 629.83 |
| Total des capitaux propres | 413 252.26 | 425 796,36 |
| TOTAL DU PASSIF | 437 299.71 | 445 305.59 |

> **Compte de profits
et pertes de l'exercice 2025**

| (CHF) | EXERCICE 2025 RÉALISÉ | EXERCICE 2025 BUDGET | EXERCICE 2024 RÉALISÉ |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Cotisations des membres | 106 482.00 | 104 000.00 | 122 507.00 |
| Participation INSOS - salaires | 58 308.63 | 0.00 | 57 077.57 |
| Participation INSOS - loyers | 6 498.73 | 0.00 | 5 948.00 |
| Dons affectés | 12 350.00 | 0.00 | 0.00 |
| Donations | 0.00 | 0.00 | 200.00 |
| Dons affectés à recevoir | 3 960.00 | 0.00 | 0.00 |
| Produits divers | 0.00 | 0.00 | 4.60 |
| TOTAL DES PRODUITS | 186 735.36 | 104 000.00 | 198 121.17 |



| (CHF) | EXERCICE 2025 RÉALISÉ | EXERCICE 2025 BUDGET | EXERCICE 2024 RÉALISÉ |
|--|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Salaires et charges sociales | 116 617.25 | 61 000.00 | 114 482.55 |
| Frais divers de formation | 0.00 | 1 500.00 | 450.00 |
| Total des charges de personnel | 116 617.25 | 62 500.00 | 114 932.55 |
| AUTRES CHARGES | | | |
| Loyers | 12 997.46 | 7 000.00 | 11 622.82 |
| Rapport annuel et imprimés | 1 068.00 | 1 500.00 | 930.00 |
| Cotisations | 1 000.00 | 1 000.00 | 1 000.00 |
| Ports et télécom | 189.87 | 100.00 | 0.00 |
| Informatique | 9 252.42 | 9 000.00 | 8 943.07 |
| Frais de déplacement | 250.00 | 500.00 | 344.80 |
| Manifestations | 37 270.50 | 25 000.00 | 3 073.20 |
| Frais association et assemblées | 2 647.36 | 3 300.00 | 1 403.80 |
| Honoraires fiduciaires | 1 621.50 | 2 500.00 | 2 162.00 |
| Honoraires de conseil | 0.00 | 10 000.00 | 0.00 |
| Assurances | 816.10 | 900.00 | 794.05 |
| Frais divers | 96.00 | 380.00 | 300.00 |
| Autres charges d'exploitation | 67 209.21 | 61 180.00 | 30 573.74 |
| CHARGES DE PROJET | | | |
| Projet "TECAP" | 15 480.00 | 0.00 | 0.00 |
| Total charges de projet | 15 480.00 | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL DES CHARGES | 199 306.49 | 123 680.00 | 145 506.29 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -12 571.10 | -19 680.00 | 52 614.88 |
| Produits financiers | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Charges financières | 0.00 | -50.00 | -101.05 |
| Résultat financiers | 0.00 | -50.00 | -101.05 |
| Produits exceptionnels | 1.00 | 0.00 | 0.00 |
| Charges exceptionnelles | -8.00 | 0.00 | -3 500.00 |
| Résultat exceptionnel | -7.00 | 0.00 | -3 500.00 |
| Résultat avant variant des fonds affectés | -12 578.10 | -19 730.00 | 49 013.83 |
| Attributions aux fonds affectés | -12 350.00 | 0.00 | -12 384.00 |
| Utilisation des fonds affectés | 12 384.00 | 0.00 | 0.00 |
| Résultats des fonds affectés | 34.00 | 0.00 | -12 384.00 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | -12 544.10 | -19 730.00 | 36 629.83 |



LES MEMBRES DE L'AGOEER

Membres au 30.05.2026

AGAPÉ

Véronique Parolini, secrétaire générale

Aigues-Vertes

Laurent Bertrand, directeur général

L'ARC, une autre école

Pascal Durouvenoz Gans-de-St-Pré,
directeur

Argos

Yann Biollay, directeur général

Astural

Philippe Bossy, secrétaire général*

Clair Bois

Alain Kolly, directeur général

ÉPA, école spécialisée et internat

Olivier Girardet, directeur

Fondation Ensemble

Jérôme Laederach, directeur général

Fondation Officielle de la Jeunesse

Séverine Schifferli, secrétaire générale

Sgipa

Patrick L'Hôte, directeur général**

Thaïs La Maison des Champs

Frédéric Muller, directeur général

La Voie Lactée

Diana Bouza, directrice

Le fonctionnement opérationnel

est assuré par
Marina Vaucher
Responsable associative

*Président

**Vice-président

L'AGOEER c'est...



Impressum

Conception, photos et réalisation

ATYPIK

atypik@clairbois.ch

Fondation Clair Bois

Coordination et rédaction

Marina Vaucher

Nos remerciements vont au **Jardin d'enfants** et à l'atelier **Youth For Soap** de la **Fondation Ensemble** qui nous ont ouvert leurs portes.

Association Genevoise
des organismes d'éducation,
d'enseignement et de réinsertion
(AGOEER)

114, rue de Carouge

1205 Genève

T 022 512 00 93

mvaucher@agoeer.ch

